

La pause méridienne, c'est avant tout une pause dans ma journée d'école. C'est donc un temps pour manger, jouer, discuter, rigoler, me reposer, bref, passer un bon moment, comme j'en ai envie.



Alors pourquoi des règles ?

Et bien, justement, pour être sur que je puisse vraiment passer un moment agréable. Comme nous sommes plusieurs, si un seul d'entre nous fait n'importe quoi, alors ce sera difficile pour les autres enfants de se sentir bien, de prendre du plaisir à être avec les autres, à jouer, etc.

En fait, les règles servent à nous permettre, à tous les enfants, de profiter de ce temps, du matériel, des locaux, en toute sécurité et de pouvoir faire ce que l'on a le droit de faire.

Et si je ne respecte pas les règles ?

Si je ne respecte pas une règle, les adultes qui m'accompagnent sur la pause méridienne vont me rappeler la règle pour que je m'en souvienne, et ils peuvent me sanctionner, c'est-à-dire me retirer un droit ou me faire réparer : par exemple, si j'empêche les autres enfants de jouer en ne respectant pas la règle du jeu, je peux perdre le droit de participer à ce jeu, ou si je joue avec la nourriture, je devrais aider à nettoyer.

Et puis, dorénavant, il y a le permis à points. Comment fonctionne-t-il ?

Au début d'année, je reçois mon permis avec 10 points dessus.

Et bien, si après qu'un adulte m'ait réexpliqué une règle et que je continue à ne pas la respecter, je peux perdre des points sur mon permis.

Bien sûr, je peux regagner des points, si je fais quelque chose d'utile pour les autres, ou si je respecte bien toutes les règles pendant toute une période.

Et à chaque fois que je perds ou que je gagne des points, je dois ramener mon permis à la maison pour le faire signer. Comme ça, mes parents sont au courant.

D'accord, mais combien de points je perds ?



Je peux perdre 1 point si je cours dans la salle du restaurant, si je joue avec les portes, avec l'interphone, si je joue dans les marches, que je ne suis pas calme dans les salles, si je ne respecte pas les règles des jeux, etc. Bref si je ne respecte pas toutes ces petites règles qui permettent que tout se passe bien pour tout le monde.

Je peux perdre 2 points si je fais exprès d'abimer le matériel ou les bâtiments, si je gaspille la nourriture.

Je peux perdre 3 points si je brutalise un enfant ou un adulte, ou si je l'insulte, je le menace ou je me moque.

Et si jamais je n'avais plus de points ?

Dès que j'ai perdu 6 points, mes parents rencontrent Yves pour discuter de mon comportement et trouver des solutions. Et si malgré ça, je perds tous mes points, alors je peux perdre le droit de venir manger au restaurant scolaire pendant une semaine. Mais ça, personne ne le souhaite.



Commune de la Regrippière



Permis à points de la pause méridienne

Année 2019 – 2020

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Ecole :

.....

Classe de l'enfant

.....

Signature de l'enfant



Service Enfance-Jeunesse – Mairie de la Regrippière
enfance-jeunesse@mairie-laregrippiere.fr – 02.40.33.63.14

MON NOMBRE DE POINTS



DATE	MOTIFS	Nombre de points en plus	Nombre de points en moins	Nombre de points restants	Signature personnel pause méridienne	Signature enseignant	Signature des parents
	Début de l'année			10			

